

**DEC180384DR06**

**Décision portant nomination de M. Arnaud BIANCHI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaires (IMOPA)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'UMR7365, intitulée IMOPA dont le directeur est M. Jean-Yves JOUZEAU ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 18 décembre 2018

Considérant que M. Arnaud BIANCHI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, **du 04 au 06 avril 2006 et du 16 au 18 mai 2006**

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Arnaud BIANCHI, Ingénieur de Recherches, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7365 intitulée IMOPA, à compter du 01/01/2018

M. Arnaud BIANCHI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Arnaud BIANCHI, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 11 février 2019

Le directeur de l'unité  
Jean-Yves JOUZEAU

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Muriel Sinanidès

Visa du Président d'Université de Lorraine  
Pierre MUTZENHARDT